

Des jardins partagés pensés pour recréer du lien social

Pour le moment, et même si l'aménagement va bon train, il est encore un peu difficile d'imaginer qu'un jardin cultivé va bientôt être installé à Musella, au cœur de la zone artisanale.

Face au bâtiment de la Poste, une parcelle de 1 200 m² sera bientôt consacrée aux jardins solidaires, qui pourront être exploités en petites parcelles par des Bonificiens vivant en appartement ou dans une maison sans jardin : « C'est l'un des premiers critères d'attribution d'une parcelle », souligne le directeur du pôle social de la mairie, Michel Nicolaï. Ces jardins sont destinés en priorité aux personnes souffrant d'isolement géographique ou social, mais pas seulement. L'objectif est avant toute chose de recréer un lien social, de l'échange. Il pourra y avoir des bénéficiaires de parcelles, mais aussi des bénévoles

qui viendront partager leur savoir avec les autres jardiniers ou aider l'agent communal en charge du lieu. »

Matériel et semences seront fournis

Ces jours-ci, Thomas Greuter s'occupe d'aménager les lieux. Deux cabanes ont déjà été installées sur le terrain, l'une servant de petit bureau, l'autre de lieu de rangement et stockage pour les outils qui seront utilisés par les futurs jardiniers. Une serre doit également être installée, tout comme des composteurs, « et on aimerait aussi ajouter un poulailler à terme », poursuit l'adjoint en charge du social, Odile Moracchini. Thomas Greuter, lui, songe déjà aux variétés de légumes, fruits et fleurs qui pourront être plantées « en permaculture uniquement. Nous fournirons tout le



Les jardins solidaires seront bientôt opérationnels, sous la houlette de Thomas Greuter et des responsables du service social. PHOTOS S. O.

nécessaire, y compris les semences. Je mets en œuvre et ensuite, nous créerons avec les bénéficiaires au fur et à mesure. »

Comme il s'agit d'un projet solidaire, les bénéficiaires d'une parcelle devront aussi donner une petite partie de ses récoltes à l'épicerie solidaire, « qui ne fonctionnera évidemment pas qu'avec les fruits et légumes des jardins. C'est simplement une contrepartie », explique Odile Moracchini.

À terme, les responsables du pôle social espèrent qu'une association gèrera les jardins en autodiscipline, mais pour l'instant, la municipalité imagine les animations qu'elle pourra y proposer, en particulier pour renforcer le lien intergénérationnel, avec l'école, l'ALSH ou les seniors : « On pourra imaginer aussi des pique-niques, des moments conviviaux, ou encore faire intervenir des associations, comme Études et

chantiers Corsica qui reprend les murs en pierre sèche sur la parcelle et fait un très beau travail », note Michel Nicolaï.

Mais pour que tout cela puisse être mis en œuvre de manière effective, il faudra d'abord en passer par l'étape du dossier d'inscription puis de la commission d'attribution. « Les dossiers et le règlement sont disponibles sur le site internet de la mairie ou directement au pôle enfance. Les inscriptions se font jusqu'au 30 novembre et si besoin, nous adapterons. »

La municipalité espère que le projet sera suivi par la population, « et que chacun pourra se l'approprier d'une manière ou d'une autre. On souhaite vraiment que ce soit un endroit convivial, où les gens se sentiront bien. »

SANDRINE ORDAN

Pour tout renseignement, contacter le pôle enfance au 04.95.73.73.10.



Des animations sont envisagées, par exemple avec l'association Études et chantiers Corsica qui participe elle aussi au projet, en reprenant des murs en pierre sèche.